

AEM 5772-TA  
Antimicrobien  
Silesquioxane Quaternaire

Agent de préservation des matériaux  
Myxobactéricide

Suspension

FABRICATION

**LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'UTILISATION**

**N° D'HOMOLOGATION 23388 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES**

GARANTIE: 3-(triméthoxysilyl) propyldiméthyl-octadécyl ammonium chloride..... 72.1%

CONTIENT PLUS DE 11% DE MÉTHANOL

**DANGER**



**POISON INFLAMMABLE**

CORROSIF POUR LES YEUX ET LA PEAU

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS ET EMPÊCHER LES PERSONNES NON AUTORISÉES  
D'Y AVOIR ACCÈS

LOT NO.

CONTENU NET

**ÆGIS Environmental Management, Inc.**

11400 Vanstory Drive, Huntersville, North Carolina, USA 28078  
704-875-0806

FABRIQUÉ AUX É.-U.

**MODE D'EMPLOI:**

CE PRODUIT DOIT ÊTRE UTILISÉ UNIQUEMENT POUR LA FABRICATION D'UN PESTICIDE  
HOMOLOGUÉ EN VERTU DE LA LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES.

**AVIS À L'UTILISATEUR:** Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode  
d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue  
une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*. L'utilisateur assume les risques de  
blessures aux personnes ou de dommage aux biens que l'utilisation du produit peut entraîner.

**PRÉCAUTIONS:** EMPÊCHER LES PERSONNES NON AUTORISÉES D'Y AVOIR ACCÈS. Dangereux en cas d'ingestion ou en cas d'inhalation. Ne pas respirer les embruns de pulvérisation ou les vapeurs. Corrosif pour les yeux et la peau. Éviter tout contact avec les yeux et la peau. INFLAMMABLE • TENIR LOIN DE LA CHALEUR ET D'UNE FLAMME NUE • POUR MANIPULER, MÉLANGER OU APPLIQUER CE PRODUIT CONCENTRÉ, PORTER UNE COMBINAISON ÉTANCHE, DES GANTS RÉSISTANT AUX PRODUITS CHIMIQUES, DES BOTTES EN CAOUTCHOUC, UN MASQUE FILTRANT APPROPRIÉ ET DES LUNETTES DE PROTECTION OU UN ÉCRAN FACIAL

**PREMIERS SOINS:**

EN CAS D'INGESTION: Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU OU LES VÊTEMENTS: Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

EN CAS D'INHALATION: Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'oeil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

**RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES:**

Traiter selon les symptômes. Le médecin traitant doit déterminer s'il est nécessaire de faire vomir le patient. Peut requérir un traitement similaire à l'empoisonnement à l'alcool méthylique. Contient du méthanol.

**DANGERS POUR L'ENVIRONNEMENT:**

Ce pesticide est toxique pour les poissons. Ne pas déverser dans les lacs, les cours d'eau, les bassins ou les eaux publiques. Pour obtenir des conseils, consulter le bureau régional d'Environnement Canada.

**DÉCONTAMINATION**

L'inactivation/la neutralisation des solutions contenant l'Antimicrobien AEM 5772-TA peuvent être obtenues par l'addition d'un agent de surface ou d'un détergent anionique en quantité équivalente à celle de l'Antimicrobien AEM 5772-TA contenue dans la solution. Tous les efforts doivent être faits pour contenir les déversements accidentels d'Antimicrobien AEM 5772-TA à la zone immédiatement voisine. Ceci peut être obtenu en utilisant des sacs de sable pour confiner le déversement accidentel et faciliter son nettoyage et son élimination. Le sable contaminé peut ensuite être éliminé en l'enterrant dans une décharge autorisée. De nombreux déversements accidentels de nature mineure peuvent être nettoyés à l'aide de chiffons, en essuyant ou en épongeant le liquide et en laissant le tissu utilisé absorber le liquide. Les chiffons peuvent ensuite être éliminés par incinération. Les siphons de sol des endroits où le produit est utilisé doivent être protégés des déversements accidentels par matériel absorbant ou matériel de barrière (c.-à-d., des sacs de sable).

**DANGERS PHYSIQUES OU CHIMIQUES**

Inflammable. Tenir loin de la chaleur et d'une flamme nue.

**ENTREPOSAGE:** Quand il est entreposé dans les contenants d'origine non ouverts, à une température égale ou inférieure à 25° C (77° F), l'Antimicrobien AEM 5772-TA a une durée de conservation minimale de 12 mois à partir de la date d'expédition. Étant donné que ce produit est sensible à l'humidité, garder hermétiquement fermé jusqu'au moment de l'utilisation. Refermer hermétiquement le contenant après chaque utilisation. Ne pas entreposer ni employer près de la chaleur ou d'une flamme nue. Garder loin de la nourriture.

**ÉLIMINATION:**

Les préparateurs canadiens de ce produit doivent éliminer les matières actives non utilisées et les contenants conformément aux règlements municipaux ou provinciaux. Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

\*\*\*\*\*

Le présent service de transcription d'étiquettes est offert par l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire afin de faciliter la recherche des renseignements qui apparaissent sur les étiquettes. Les renseignements fournis ne remplacent pas les étiquettes officielles en papier. L'ARLA ne fournit pas d'assurance ou de garantie que les renseignements obtenus de ce service sont exacts et courants et, par conséquent, n'assume aucune responsabilité relativement à des pertes résultant, directement ou indirectement, de l'utilisation de ce service.

+) )